



Commune d'Auzat
Rue de La Mairie
09220 AUZAT

COMPTE-RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 05.06.2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 10

Procurations : 5

Votants : 15

Absents excusés : 5

Date de la convocation : 28/05/2026

Lieu de séance : Salle du Conseil Municipal

PRÉSENTS : Abdelhamid EL YACOUBI ; Edith DENJEAN ; Jean-Claude DUPONT ; Nicole DENJEAN ; Bruno JASPARD ; Christophe GEOFFROY ; Sandy RELLA ; Régis AMIEL ; Christiane RIGAUDIERE ; Damien GRET.

PROCURATIONS : Jean-Bernard LABAT à Edith DENJEAN, Alain MAURY à Jean-Claude DUPONT, Martine COLOMBO à Damien GRET, Chrystel GALISSIE-PEIRO à Abdelhamid EL YACOUBI, Nadine BERTRAND à Nicole DENJEAN.

ABSENTS EXCUSÉS : Jean-Bernard LABAT, Alain MAURY, Martine COLOMBO, Chrystel GALISSIE-PEIRO, Nadine BERTRAND.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Édith DENJEAN.

M. le Maire ouvre la séance à 17h00.

M. Édith DENJEAN est proposé comme secrétaire de séance.

Approuvé à l'unanimité

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 29/04/2026
- Désignation des grands électeurs
- Convention avec le centre de gestion pour la mise à jour des archives
- Désignation du représentant de la Commune à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
- Modification des horaires de travail
- Questions diverses

1 APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 29/04/2026

M. Le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 29 avril 2026. Damien Gret intervient concernant le compte rendu du conseil du 29 avril 2026 et souhaite ajouter à celui-ci les informations suivantes qui n'y figuré pas.

Mme Colombo a demandé des explications sur la fermeture de la salle d'Olhier, M. le Maire et M. Labat lui ont expliqués les raisons de cette fermeture car des problèmes au niveau de l'électricité et du gaz nécessité des réparation et une mise aux normes et la salle réouvrira dès que ces réparations auront été faites.

Terrain préemption Mme Colombo demande comment fonctionne le droit de préemption, M. le Maire explique que le droit de préemption est possible sur les parcelles situées en zone U du territoire communal et uniquement lors d'une vente. Il peut être fait par la Mairie et par la Communauté de Commune de la Haute Ariège. C'est la CCHA qui informe le notaire de l'activation du droit de préemption.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à 14 voix pour et une contre.

1 DÉSIGNATION DES GRANDS ÉLECTEURS

Le Maire rappelle que, conformément aux dispositions du Code électoral relatives à l'élection des sénateurs, le Conseil municipal doit procéder à l'élection des délégués et des suppléants appelés à composer le collège électoral sénatorial.

Le nombre de délégués à élire est fixé à : 3

Le nombre de suppléants à élire est fixé à : 3

Après mise en place du bureau électoral, il est procédé au vote à bulletin secret.

Élection des délégués

Premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 15

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de votes blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Ont obtenu :

- M. DUPONT Jean-Claude : 15 voix
- Mme DENJEAN Nicole : 15 voix
- M. EL YACOUBI Abdel : 15 voix

Résultat

Sont proclamés élus délégués :

- 1 M. DUPONT Jean-Claude
- 2 Mme DENJEAN Nicole
- 3 M. EL YACOUBI Abdel

Élection des suppléants

Il est ensuite procédé à l'élection des suppléants dans les mêmes conditions.

Premier tour de scrutin

Nombre de votants : 15

Nombre de suffrages exprimés : 15

Ont obtenu :

- Mme BERTRAND Nadine : 15 voix
- Mme DENJEAN Edith : 15 voix
- M. LABAT Jean-Bernard : 15 voix

Résultat

Sont proclamés élus suppléants :

1. Mme BERTAND Nadine
2. Mme DENJEAN Edith
3. M. LABAT Jean-Bernard

Les personnes élues déclarent accepter leur mandat.

Le Conseil municipal prend acte des résultats de ces élections.

Approuvé à l'unanimité

2 CONVENTION AVEC LE CDG09 POUR LA MISE A JOUR DES ARCHIVES COMMUNALES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que les collectivités territoriales ont l'obligation d'assurer la conservation, le classement et la gestion de leurs archives conformément aux dispositions du Code du patrimoine.

Afin de procéder à la mise à jour des archives communales de la commune, il est proposé de faire appel au service archives du Centre de Gestion de l'Ariège, qui dispose des compétences et de l'expertise nécessaires pour accompagner les collectivités dans cette mission.

L'intervention envisagée porte sur le traitement de 37 mètres linéaires d'archives et est estimée à 24 journées de travail.

Le coût de cette intervention est fixé à 250 € par journée, soit un montant total de :
 $24 \text{ jours} \times 250 \text{ €} = 6\,000 \text{ €}$

Une convention définissant les modalités d'intervention du Centre de Gestion de l'Ariège sera conclue entre les parties.

Approuvé à l'unanimité.

3 DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE A LA CLECT

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que, conformément aux dispositions du Code général des impôts, il convient de désigner un représentant de la commune au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de l'établissement public de coopération intercommunale dont la commune est membre.

La CLECT a pour mission d'évaluer les charges liées aux transferts de compétences entre les communes et l'intercommunalité afin de déterminer les attributions de compensation.

Il appartient au Conseil municipal de désigner son représentant appelé à siéger au sein de cette commission.

Après appel à candidatures, est proposé M. Jean-Claude Dupont en tant que membre titulaire et Mme Nicole DENJEAN en tant que suppléante.

Approuvé à l'unanimité.

4 ACTUALITÉS ET QUESTIONS DIVERSES

M. AMIEL fait un point positif de la journée de plantation des fleurs et précise que les habitants sont venus participer à la plantation.

M. GRET demande si les zones où le débroussaillage va avoir lieu peuvent être signalées. Il demande aussi à ce que les dates des réunions du conseil municipal soient communiquées à l'avance. M. le Maire précise que cela sera mis en place. M. GRET signale aussi que des camping-cars et des fourgons aménagés se garent à la plaine des sports, il sollicite la pose d'une barrière afin d'éviter ces désagréments. M. le Maire lui répond que cette proposition sera étudiée.

Il demande ensuite au Maire si les agents contractuels ont la possibilité d'avoir un bon d'achat pour s'habiller en vêtements de travail et de sécurité. M. le Maire et Edith DENJEAN lui affirme que cela a déjà été fait pour une combinaison, une veste, un pantalon et des chaussures de sécurité.

M. GEOFFROY signale des dégradations dans le secteur « le fort ». M. le Maire lui indique que le propriétaire et l'entreprise ont été contactés et que les dégradations seront réparées par l'entreprise.

Mme RIGAUDIERE signale qu'une haie de lauriers située lotissement la Vexane envahie tout le trottoir et oblige les piétons à descendre du trottoir et marcher sur la route départementale, ce qui engendre une situation dangereuse. Elle demande ensuite si l'éclairage public va être coupé sur la Commune. M. le Maire lui répond que la réflexion à ce sujet sera débattue ultérieurement, il fait part de son souhait de passer tous les points lumineux en LED, certains le sont déjà et il détaille ceux qui ne le sont pas encore.

Mme DENJEAN Edith fait part au Maire de la difficulté pour certaines personnes de situer la crèche en raison d'une signalisation insuffisante. M. le maire lui assure qu'il le signalera à la Communauté de Communes.

M. DUPONT fait un point financier

La partie fonctionnement :

	N° Chapitre	Nom chapitre	Montant budgétisé	Montant réalisé
Fonctionnement	Dépenses			
	011	Charges à caractère général	704 784,98	339 780,56
	012	Charges de personnel	780 000,00	299 528,94
	014	Atténuation de produits	55 000,00	-
	023	Virement à la section d'investissement	336 515,33	-
	042	Opération d'ordre	2 797,48	-
	65	Autres charges de gestion courante	166 797,25	58 646,82
	66	Charges financières	33 500,00	14 874,31
	67	Titre annulés sur exercice antérieur	1 000,00	-
	68	Dotations aux amortissements	1 000,00	-

	N° Chapitre	Nom chapitre	Montant budgétisé	Montant réalisé
Fonctionnement	Recettes			
	013	Atténuation de produits	13 000,00	15 595,14
	70	Produit de services	143 068,00	71 742,59
	73	Impôts et taxes	544 442,00	176 214,00
	731	Fiscalité locale	452 791,00	187 688,00
	74	Dotations et participations	838 188,00	362 255,00
	75	Autres produits de gestion courantes	87 000,00	41 617,04
	76	Produits financiers	1 606,04	-
	78	Reprises sur provisions	1 300,00	-

La partie investissement :

	N° opération	Nom chapitre	Montant budgétisé	Montant réalisé
Dépenses Investissement	001	Solde d'exécution reporté	39 718,98	-
	16	Remboursement emprunts	179 000,00	79 338,66
	195	Projet piscine	224 074,97	135 151,66
	196	Travaux Arties	13 025,16	-
	197	Aire camping car	5 681,08	-
	198	Pont de judzé	33 256,00	32 780,00
	199	Voie douce	68 000,00	17 760,00
	200	Projet aménagement voirie	169 701,64	-
	201	Projet SMR	20 000,00	-
	202	Cabanne pastorale Bizourtouze	65 400,00	58 019,21
	203	Chemin de randonnées	10 000,00	-
	50	Terrain et immeuble	159 923,61	11 659,99
	51	Matériel	118 091,20	19 131,65
	56	Voirie	323 578,47	15 511,00
	89	Batiment communaux	217 517,87	112 522,63

	N° Chapitre	Nom chapitre	Montant budgétisé	Montant réalisé
Recettes Investissement	021	Virement de la section de fonctionnement	336 515,33	-
	040	Opération d'ordre	2 797,48	-
	10	Dotations	647 847,17	714,89
	13	Subventions investissement	640 809,00	148 071,97
	16	Emprunts et cautions	2 000,00	110,00
	27	Autres immobilisations financières	17 000,00	-

La séance est levée à 19h20

Le Maire,
Abdel EL YACOUBI




La secrétaire de séance,



Affiché en Mairie le / 06/2026
Le Maire, Abdel EL YACOUBI




